

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du :**  
**27 avril 2026**  
Date de la convocation :  
 21 avril 2026  
Date d'affichage :  
 21 avril 2026

**Nombre de membres :**  
En exercice : 23  
Présents : 20  
Pouvoirs : 3  
Votants : 23

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Eric Pruvost.

**Étaient présents :** Eric PRUVOST, Martine TOUZAIN, Patrick LAMY, Isabelle HOCHART, Maurice PETIT, Doriane OSINSKI, Francis SODMAK, Béatrice COUTANCEAU, Brigitte LEBORGNE, Pascal HARAUX, Arnaud DRY, Nadège DESJEUX, Stéphane DÉBOUCHÉ, Elodie DECOSTER, Hélène CRAMILLY, Maxime DIET, Alain TROUessin, Nicole TARIS, Jérôme TROPHARDY, Pierre LANDARD.

**Étaient absents excusés :** Claudine PARICHE (pouvoir donné à Doriane OSINSKI), Laurent DEHAYNIN, (pouvoir donné à Eric PRUVOST), Marie-Christophe PETOLAS (pouvoir donné à Alain TROUessin).

Madame Martine TOUZAIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L2121-15 du CGCT).  
 Madame Carole Da Cunha est désignée auxiliaire de séance.

Le Conseil municipal, après avoir approuvé le compte financier unique du budget Commune de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2025 (A)	124 744.73 €
Report à nouveau (B)	623 697.67 €
<b>Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 (A+B)</b>	<b>748 442.40 €</b>

**Section d'Investissement :**

<b>Solde d'exécution</b>	<b>- 333 465.40 €</b>
Restes à réaliser Dépenses	2 223 997.00 €
Restes à réaliser Recettes	2 193 169.00 €
Solde des restes à réaliser (D)	<b>- 30 828.00 €</b>

**Besoin de financement à la section d'investissement (E = C + D) 293 403.99 €**

Après avoir entendu la présentation faite et en avoir débattu, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter au budget pour 2026, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés la somme de (F)	<b>293 403.99 €</b>
2°) Le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	<b>455 038.41 €</b>
3°) Report du solde d'exécution de la section d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 001 « déficit d'investissement reporté »	<b>262 575.99 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter au budget pour 2026, les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2025.

La Secrétaire de séance  
 Martine TOUZAIN

À Criel sur Mer, le 27 avril 2026

Le Maire  
 Eric PRUVOST

